

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1975)
Heft: 342

Artikel: Des goûts et des couleurs
Autor: Cornuz, Jeanlouis
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1028891>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

et socialistes au sommet, alliance qui, selon l'auteur, redonnerait du nerf à la démocratie.

— Dans le magazine hebdomadaire du « *Tages Anzeiger* » une enquête remarquable sur les œuvres de bienfaisance dans notre pays (quelque 100 millions de francs ont été récoltés l'an passé en Suisse par une quarantaine d'institutions spécialisées dans des entreprises charitables). Trois exemples à l'appui de la démonstration des bons penchants du citoyen suisse moyen : *Pro Senectute*, la Ligue suisse contre le rhumatisme et Pestalozzi.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Des goûts et des couleurs

Je lis dans « Trente Jours » (décembre 1975) ce titre alléchant : « Spécial Livres — La lecture, une porte ouverte sur le monde — 238 livres choisis par la Société des Libraires et Editeurs de Suisse romande. »

Que nous recommandent donc nos libraires et nos éditeurs ? Une première surprise m'attendait : peu doué pour le calcul (et quoique je m'y sois repris à trois fois), je ne suis pas parvenu à découvrir plus de cent cinquante-neuf titres...

... Et tout d'abord, trente-deux romans, parmi lesquels Guy des Cars et Slaughter — et bien sûr, les immortels principes de 89 reconnaissent à tout un chacun le droit d'avoir du goût pour les navets ; je me demande seulement si c'est bien le rôle de nos éditeurs et de nos libraires... Parmi lesquels aussi les « Hôtes de Passage » de Malraux — on aimerait connaître la définition que les auteurs du choix donnent du roman...

Parmi lesquels encore, des œuvres de ces excellents auteurs de chez nous que sont Jean-Pierre Monnier, Etienne Barilier, Hélène Grégoire, Anne-Lise Grobéty ou Alexandre Voisard, auxquels il faut ajouter deux écrivains du terroir : Jacques Chessex (« L'Ardent Royaume ») côte à côte avec Maurice Métral (« L'Enfant des Hommes »).

En revanche, je n'y ai trouvé aucun des romans qui me paraissent avoir marqué la production de ces derniers mois (si pourtant, je suis injuste : « La Baie des Anges » de Max Gallo), c'est-à-dire par exemple l'extraordinaire Emile Ajar ou le dernier Claude Simon.

Pas plus que dans les livres classés sous la rubrique « Histoire Actualité » je n'ai retrouvé les livres de nos compatriotes Fernand Gigon (« Le 400e Chat ») et Jean Ziegler (« Les Vivants et la Mort »). Peut-être a-t-on craint d'inquiéter le lecteur éventuel...

Pour passer à un autre ordre de considérations, je remarque que de la bonne maison d'édition de Bertil Galland, laquelle doit publier une quinzaine de livres par an, quatre titres ont été retenus (ce dont je me réjouis fort), alors que de L'Age d'Homme, qui en fait paraître une cinquantaine, trois seulement sont donnés — ce qui me réjouit moins, cela d'autant plus que ne figurent ni l'excellent roman de Cherpillod, « Le Collier de Schanz », ni la pièce que Haldas a consacrée à Michel Servet (projetée à la TV dans une émission tournée par Goretta). Or tant Haldas que Cherpillod sont parmi les écrivains romands d'aujourd'hui qui comptent.

A cet égard, je dois des excuses à M. René Braichet, qui dans la « Feuille d'Avis de Neuchâtel » (12 septembre 1975) écrivait : « ... un certain Gaston Cherpillod, qui se dit écrivain — mais quelles sont ses œuvres ? » — ce qui m'avait fait conclure un peu hâtivement qu'il était illettré et peut-être analphabète... Il n'était que mal renseigné — ce qui est tout de même fâcheux pour un journaliste.

Il y a plus grave : un seul ouvrage de La Baconnière, excellente et vieille maison d'édition, mais qui n'a jamais su se pousser dans le monde, ou jamais voulu. Aucun livre de L'Aire, qui ne publie il est vrai que quatre ou cinq livres par an, mais toujours de qualité, par exemple la poésie de Jean Pache — au fait, aucun recueil de poésie mentionné parmi les 238-159 titres !

J. C.

Mais qui tue donc les bébés ?

Dans la grande bastringue planétaire et cybernétique que contrôlent conjointement les technocrates des multinationales et du Comité central, des prisonniers meurent sous la torture, des travailleurs perdent la vie pour leur salaire, victimes des chantiers, des usines, des enfants meurent de faim à côté des néons de la société d'opulence.

Mais personne n'est jamais responsable. La multiplicité des causes et des interactions est telle que ces morts relèvent finalement plus des sciences naturelles que de la morale ou des tribunaux, fussent-ils de Nuremberg.

Irresponsabilité collective

Cette irresponsabilité collective semblait jusqu'à ces derniers temps assez fortement établie, malgré les slogans gauchistes du type « Machin assassin ». Et voilà que des organisations suisses que l'on croyait sérieuses, des juges formés dans les grandes écoles se mettent à parler de meurtres et de préméditation.

M. Fuerer de Nestlé, M. William Colby de la CIA, de nombreux PDG d'ici et d'ailleurs auraient du sang sur les mains. On comprend la douloureuse surprise de ces braves gens dont toute l'énergie est consacrée à l'édification du monde libre et qui ignorent tout du maniement des armes, blanches ou à feu.

La question

Si leur activité professionnelle leur avait laissé un tant soit peu de loisirs, la lecture des romans policiers leur aurait rappelé la classique question « à qui profite le crime ? ».

Dans le cas des bébés, des Vietnamiens comme des travailleurs, la réponse est lumineuse, malgré le réseau épais des complicités et des « contraintes techniques ».

Il est heureux que certains mots décisifs retrouvent une utilisation. Coupable, non-coupable !

C. B.